



**RÉGIE DE L'OFFICE DE T
SAINT GERVAIS**

Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont-Blanc

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 074-217402361-20260303-DELOT2026_002-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 03 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six - le mardi trois mars à dix-huit heures et trente six minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt-cinq février s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

Etaient présents : Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Sandrine FOURNIER, Amandine ROSSET, Deborah TARABUSO, Elodie LOMBARDOT, Alizée NICOLETTA, Messieurs Clément BERRUX, Bernard SEJALON, Olivier BEGAIN, Patrick BRUNCHER, Philippe CHEVRAT, Jean-François MOUSSET, Renaud GUYON

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Madame Nadine CHAMBEL à Madame Amandine ROSSET
Monsieur Lionel CANON à Monsieur Clément BERRUX
Madame Lynda VANDELANOITTE à Monsieur Jean-Marc PEILLEX

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 04 décembre 2025 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Bernard SEJALON ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2026/002

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2025 DU RECEVEUR MUNICIPAL – BUDGET DE LA REGIE DE
L'OFFICE DE TOURISME – AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Nombre de membres

En exercice : 16

Quorum : 9

Présents : 13

Pouvoirs : 3

Votants : 16

Délibération télétransmise le : 05 mars 2026

Mise en ligne du 05 mars 2026 au 05 mai 2026

Délibération exécutoire le : 05 mars 2026

4 BS

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
03 MARS 2026****N°2026/002****EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2025 DU RECEVEUR MUNICIPAL
BUDGET DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION****Rapporteur :** Monsieur le Président

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil d'Exploitation est invité à donner un avis sur le compte de gestion du budget de la Régie de l'Office de Tourisme.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **DE DONNER** un avis sur le compte de gestion 2025 du budget de la Régie de l'Office de Tourisme.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, et après en avoir délibéré, DONNE à l'UNANIMITE UN AVIS FAVORABLE sur le compte de gestion 2025.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Marc PEILLEX

Le Secrétaire de séance,

Bernard SEJALON

